

## Françoise N'Thépé, lauréate du prix Femme architecte 2023

Décembre 2023

L'architecte Françoise N'Thépé a remporté le prix Femme Architecte de l'Arvha pour ses réalisations exceptionnelles. Diplômée en 1999 de l'École Spéciale d'Architecture, elle a cofondé l'agence Beckmann-N'Thépé en 2002, avant de travailler en solo en 2018. Membre de l'académie d'architecture, elle a laissé sa marque sur des projets tels que la résidence Unik, la maison Perce-Neige, et la bibliothèque universitaire de Marne-la-Vallée.



L'architecte Françoise N'Thépé  
- © Marjolijn de Groot

Le prix Femme architecte créé il y a dix ans par l'association pour la recherche sur la ville et l'habitat (Arvha) dans le « but de mettre en valeur les œuvres et les carrières de femmes architectes, afin que les jeunes femmes architectes puissent s'inspirer des modèles féminins existants et d'encourager la parité [...] » a été décerné à l'architecte franco-camerounaise Françoise N'Thépé pour son œuvre. Diplômée en 1999 de l'École spéciale d'architecture (ESA) et après avoir travaillé au sein de l'agence de Fin Geipel et Nicolas Michelin puis de François Seigneur, elle fonde en 2002 l'agence Beckmann-N'Thépé en association avec Aldric Beckmann. La même année, l'agence est lauréate des Nouveaux albums des jeunes architectes. A partir de 2018, elle exerce en son nom propre : Françoise N'Thépé Architecture & Design. En association ou en son nom seul, elle a signé de nombreuses réalisations de logements et d'équipements publics comme la résidence Unik et la maison Perce-Neige à Boulogne-Billancourt, ou encore la bibliothèque universitaire de Marne-la-Vallée avec ces façades revêtues de béton projeté.

Elle est membre de l'association Bétocib, de l'académie d'architecture et de la maison d'architecture Villa Romée.



Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](http://infociments.fr)

Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes nos archives  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet

Article imprimé le 25/02/2026 © infociments.fr